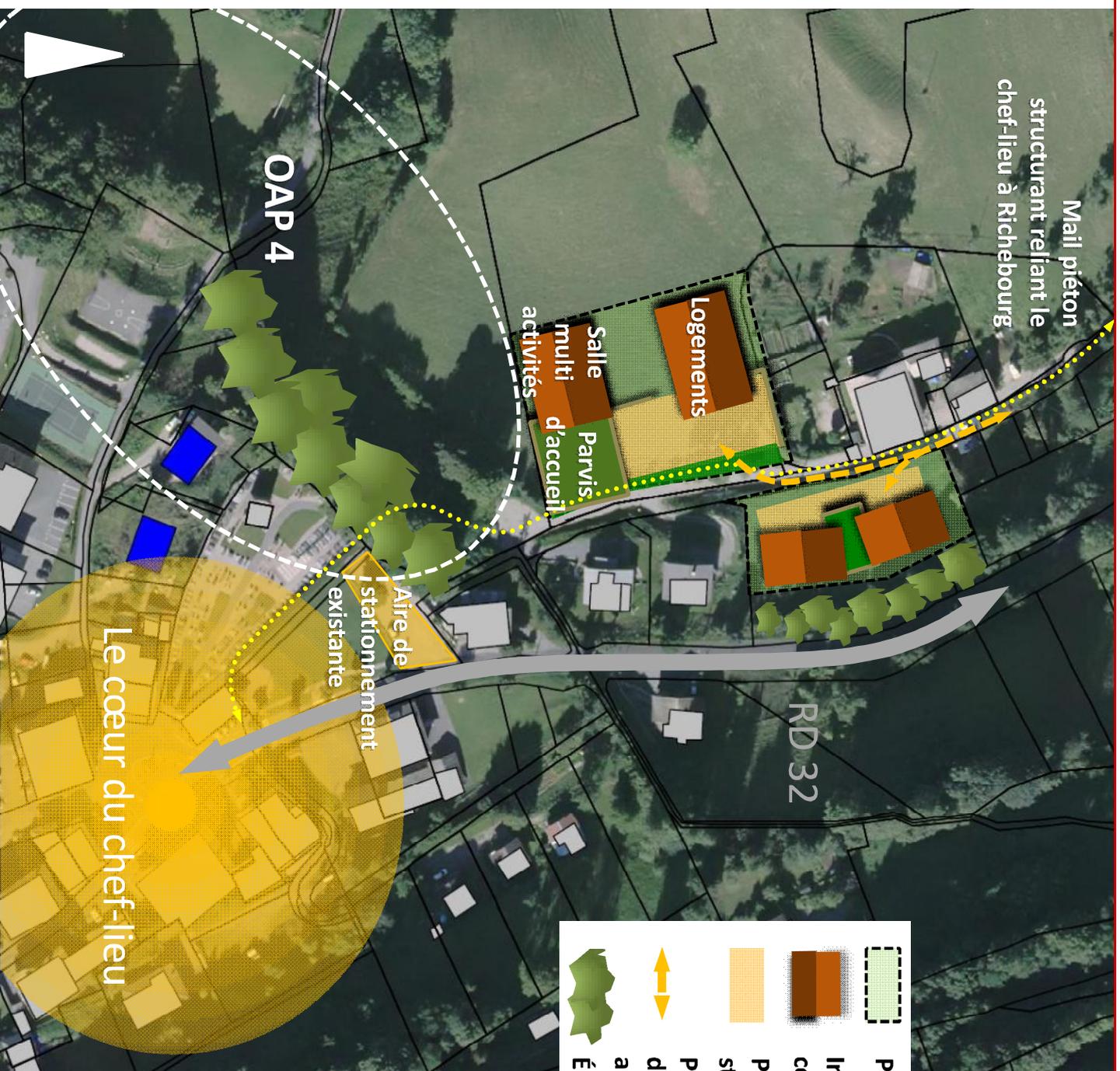
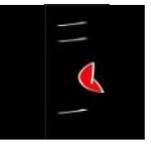


OAP 1 AU CHEF-LIEU

*Croquis non
opposable*

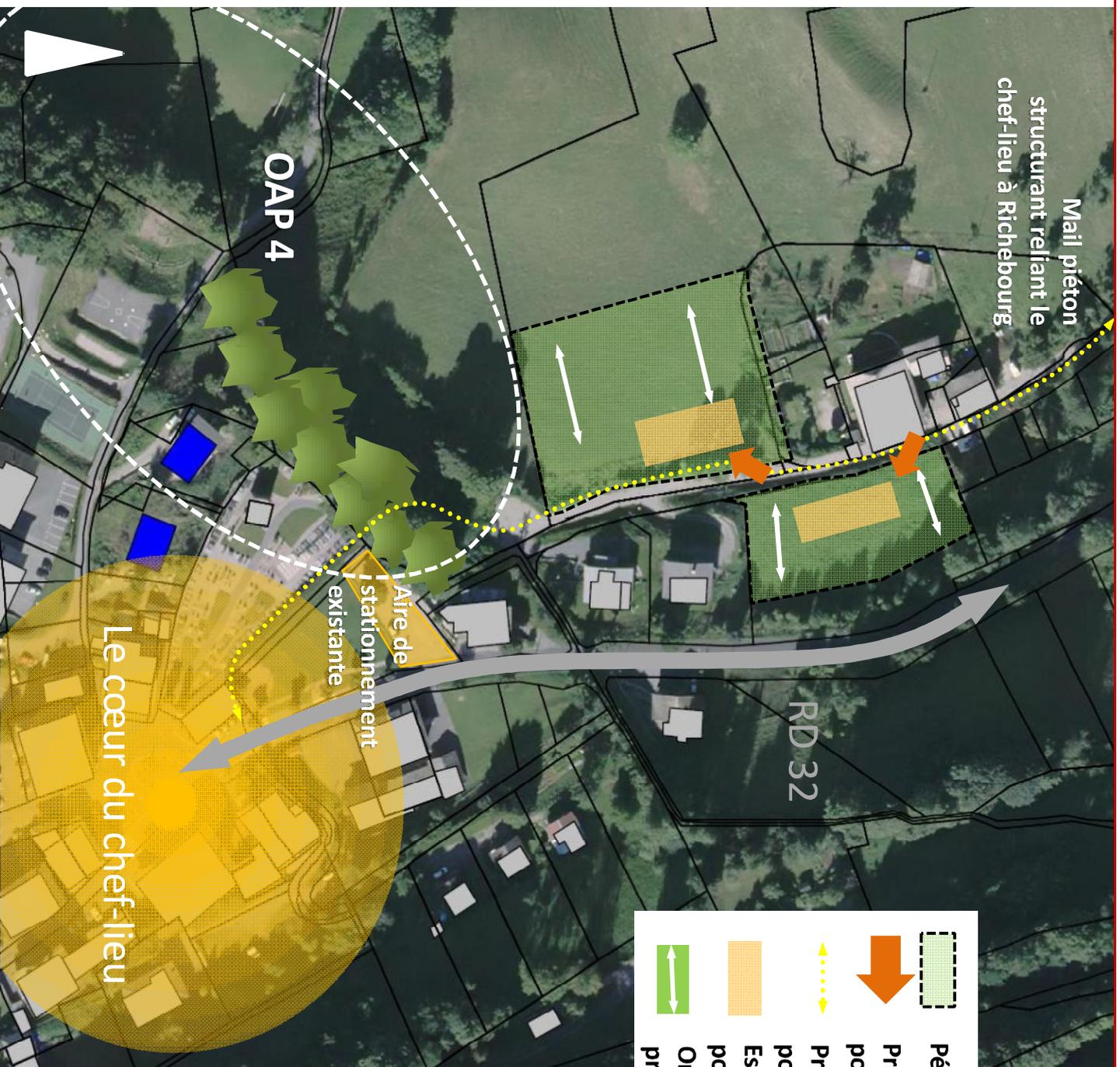


-  Périmètre de l'OAP
-  Implantation possible des constructions
-  Position de principe des espaces de stationnement
-  Principe de voie d'accès et de desserte à positionner et à aménager
-  Éléments végétaux à préserver

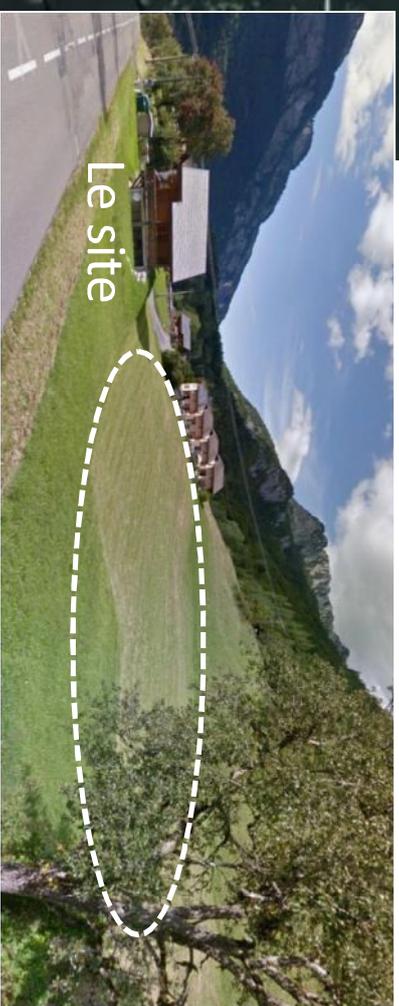
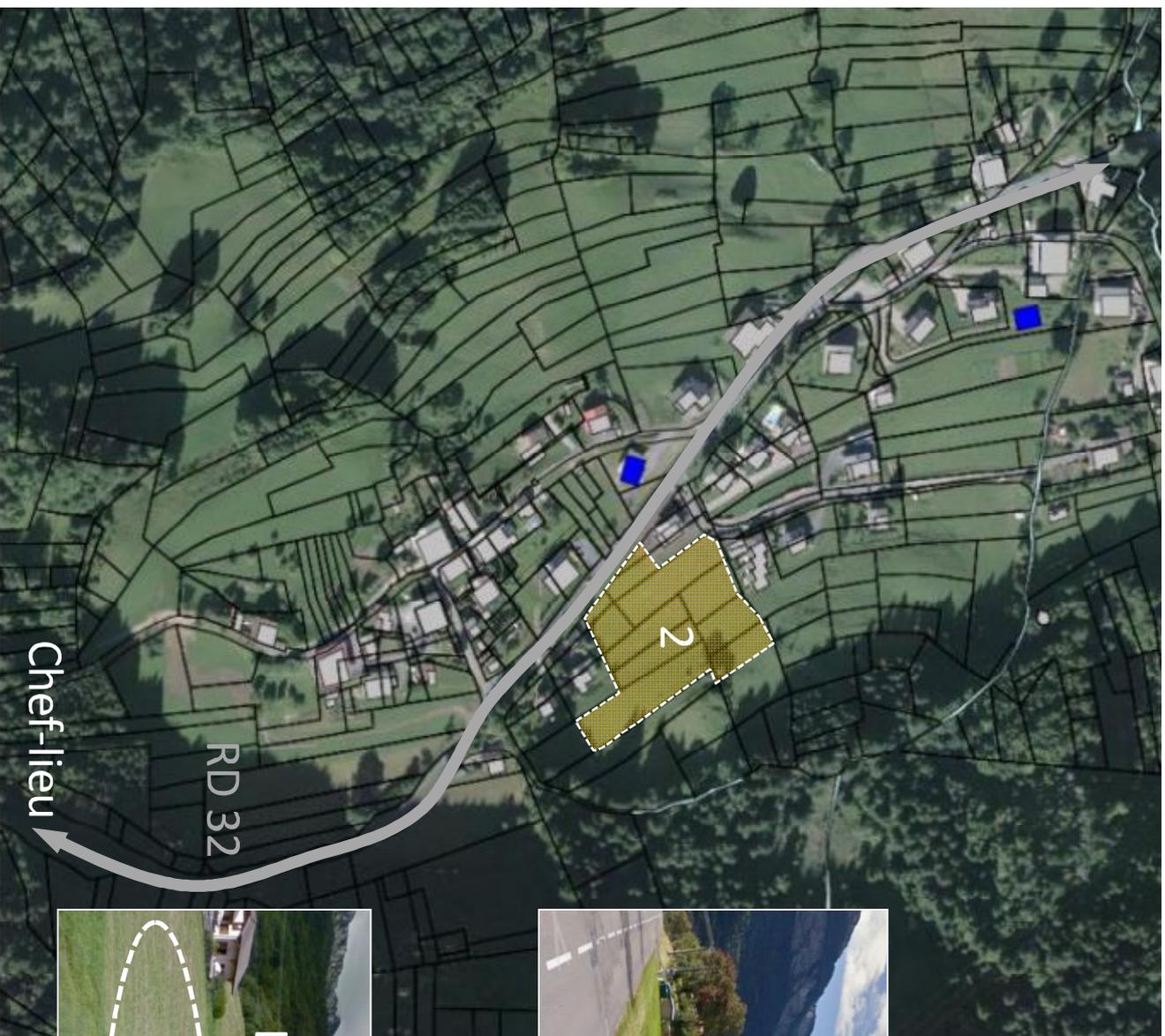


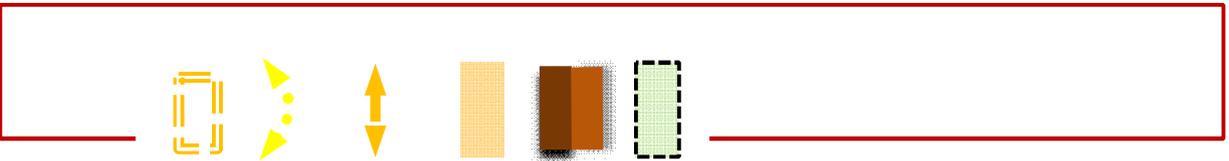
OAP 1 AU CHEF-LIEU

Schéma opposable



-  Périmètre de l'OAP
-  Principe d'accès au secteur à positionner et aménager
-  Principe de cheminement piéton à positionner et à aménager
-  Espaces de stationnement à positionner, aménager et optimiser
-  Orientation dominante du faitage principal de la construction





- Périmètre de l'OAP
- Implantation possible des constructions
- Position de principe des espaces de stationnement
- Principe de voie d'accès et de desserte à positionner et à aménager
- Principe de cheminement piéton à positionner et à aménager
- Carrefour à sécuriser



Croquis non opposable



Mail piéton structurant
reliant le chef-lieu à
Richebourg

OAP 3

RD 32



OAP 2 A RICHEBOURG EST



Périmètre de l'OAP



Principe d'accès au secteur à positionner et aménager



Principe de cheminement piéton à positionner et à aménager



Orientation dominante du faitage principal des constructions



Localisation des éléments de programme

! Schéma opposable

Mati piéton structurant inscrit au PLU et reliant le chef-lieu à Richebourg

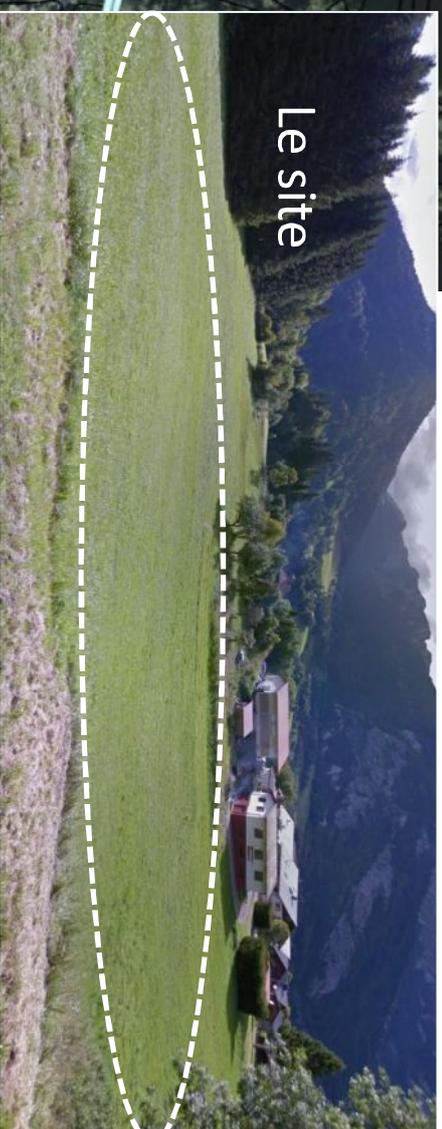
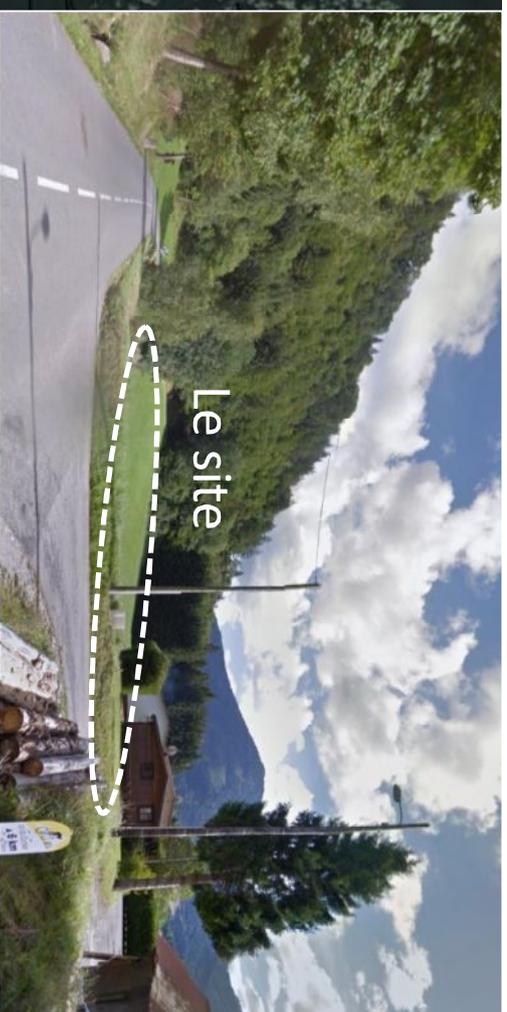
Individuel

Collectif

Intermédiaire et/ou individuel

RD 32





OAP 3 A RICHEBOURG SUD

-  Périmètre de l'OAP
-  Principe d'accès au secteur à positionner et aménager
-  Principe de voie de desserte à positionner et à aménager
-  Principe de cheminement piéton à positionner et à aménager
-  Principe d'aire de dépôt des ordures ménagères à aménager
-  Principe d'aire de retournement ou de stationnement à positionner et à aménager
-  Trame d'implantation dominante des constructions
-  Talus à préserver et à maintenir en simples prés
-  Espace "tampon", vert et planté à aménager

